

## Repas des Aînés

Le repas des aînés est programmé le **samedi midi 5 décembre 2015**.

Il est programmé un samedi en raison du premier tour des élections régionale le dimanche 6 décembre 2015.

### 11 Novembre

La cérémonie en commémoration du 11 novembre 1918 aura lieu au monument aux morts à 11h30.



### Installation Mobil Home

La commune rappelle qu'une déclaration préalable de travaux est nécessaire pour l'installation d'un mobil-home sur son terrain.

### Bibliothèque

Les prochaines animations à la bibliothèque promettent d'être sympathiques! N'hésitez pas à venir nombreux, nous vous accueillerons chaleureusement. Pour l'instant voici les dates à retenir :

- A l'occasion du festival du film d'Amiens, nous avons le plaisir d'accueillir des **programmations du cinébus** au sein de la bibliothèque **le jeudi 22 octobre à 10h00**.

- "**Histoires pour petites oreilles**" : Un nouveau rendez-vous destiné aux assistantes maternelles et aux jeunes parents vous est proposé **le lundi 2 novembre et le lundi 7 mars à 10h00** à la bibliothèque. Les oreilles et les émotions de nos bambins seront à la fête grâce aux histoires mais aussi aux chansons, comptines et jeux de doigts proposés par nos bénévoles. Des ouvrages spécialement destinés aux jeunes lecteurs seront mis à la disposition du public.

La bibliothèque est ouverte à tous et l'inscription est gratuite. Même si vous n'êtes pas lecteurs, vous pouvez profiter des animations.



## Bennes à verre et papier

La commune a déposé une plainte en gendarmerie suite au dépôt de divers objets, de « déchets sauvages » en nombre et à plusieurs reprises à côté des bennes.

Nous rappelons que les contrevenants s'exposent à des poursuites.

Merci de nous signaler toute conduite incorrecte et irrespectueuse de nous tous.

Pour rappel, une déchetterie se trouve à Camon (proche Intermarché).



## Candélabres

Vous nous signalez parfois que des lampes ne fonctionnent plus et qu'elles ne sont pas changées immédiatement. Il s'agit d'un choix opéré dans une logique économique, les coûts de déplacement de l'entreprise (déplacement avec nacelle) étant onéreux. Il convient alors de solliciter l'entreprise lorsque plusieurs lampes sont défectueuses de manière à limiter les coûts d'intervention.

Nous vous remercions de votre compréhension.



### HORAIRES DE PERMANENCE en Mairie :

Mercredi 10h à 12h

Jeudi 17h à 19h

Samedi 10h à 12h

## Radar pédagogique

Un radar pédagogique a été installé dans le village rue du Petit Camon le 8 septembre dernier. Il y est resté jusqu'au 18 septembre matin. Voici le bilan de ces 10 jours, certains chiffres sont édifiants :

Ce radar a enregistré 20 330 mesures pour **6 856** véhicules avec une fréquentation de 980 véhicules par jour.

L'essentiel du trafic se situe entre 8h00 et 22h00.

**3 364** véhicules affichent vitesse comprise entre 10 et 50 kms/h soit 49 %

**3 492** véhicules affichent une vitesse supérieure à 50 kms/h soit **51 %**,

**1 982** véhicules avec des vitesses comprises entre 51 et 60 kms/h,

**993** véhicules avec des vitesses comprises entre 61 et 70 kms/h,

**423** véhicules avec des vitesses comprises entre 71 et 80 kms/h,

**Mais il y a encore plus dangereux et irresponsable...**

**94** véhicules avec des vitesses supérieures de plus de 50 kms/h de la vitesse autorisée, soit une vitesse **supérieure à 100 kms/h !!**

Le 10 septembre la vitesse la plus élevée est relevé à 110 kms/h

**Plus de la moitié des véhicules dépasse donc la vitesse autorisée, une centaine de plus de 50 kms/h (soit + de 100 kms/h dans le village) ce qui doit nous interpeler et appeler notre plus grande vigilance.**



"LE LIEN" en couleurs, c'est possible.

Sur le site internet de la commune :

[www.ville-allonville.fr](http://www.ville-allonville.fr)

ou sur simple demande

par courriel à

[com.allonville@gmail.com](mailto:com.allonville@gmail.com)

pour le recevoir en version numérique.